



INFORMATION A DESTINATION DES SALARIES

Vous êtes salarié? Vous avez 18 ans et +? Vous souhaitez vous faire vacciner?

NOUVEAU ! Le vaccin MODERNA, vaccin à ARN messenger, arrive au SIST VO!
Ce vaccin nous permet d'élargir la vaccination à tous les salariés de + de 18 ans.

Se faire vacciner ? Oui mais où ?

Les salariés dont les entreprises sont adhérentes au SIST VO bénéficient de la **possibilité de se faire vacciner sur 2 de nos centres SIST VO : Argenteuil & Roissy.**

Centre SIST VO Argenteuil - 84 Boulevard Héloïse - 95100 Argenteuil - Tel. 01 39 96 83 01

Centre SIST VO Roissy -165 Avenue du Bois de la Pie - 95700 Roissy-en-France - Tel. 01 41 84 02 20

Comment prendre rendez-vous ?

C'est très simple ! Il vous suffit d'envoyer un mail à vaccination.covid@sistvo.fr

En y précisant les informations suivantes :

- Vos prénom & nom
- Le nom de l'entreprise pour laquelle vous travaillez
- Votre date de naissance
- Votre numéro de téléphone
- Le centre SIST VO sur lequel vous souhaitez être vacciné : Argenteuil ou Roissy ?

Nous prendrons rapidement contact avec vous pour vous proposer un RDV.

Une vaccination basée sur le volontariat des salariés & dans le respect du secret médical !

Vous souhaitez vous faire vacciner? Soyez acteur de votre vaccination! C'est à vous de faire la démarche. Envoyez-nous un mail comme précisé ci-dessus. Vous pouvez prendre rendez-vous sur vos horaires de travail en prévenant votre employeur que vous avez RDV avec votre médecin du travail mais vous n'avez pas à en préciser le motif. C'est en cela que la confidentialité est respectée.

La vaccination est-elle gratuite ?

OUI ! La vaccination contre la COVID est 100% gratuite. Vous n'aurez rien à payer!

Avec quel vaccin serais-je vacciné.e ?

A ce jour, le SIST VO est approvisionné en vaccins Moderna (réservé aux 18 ans et +) et Janssen (réservé aux 55 ans et +).

Dois-je venir à la consultation avec mon vaccin ?

NON ! Nous nous en chargeons. Vous n'aurez qu'à vous présenter à votre RDV donné par la secrétaire médicale du SIST VO. **N'oubliez pas votre carte vitale et votre pièce d'identité !**

Et le jour J ? Comment cela se passe ?

Vous bénéficierez d'une consultation médicale avant votre vaccination. Sauf contre-indication et avis contraire du médecin, vous pourrez ensuite bénéficier de l'injection.

Vous pourrez repartir environ 15 minutes après votre vaccination. A l'issue de votre visite, vous recevrez une convocation pour venir à un RDV afin de bénéficier de la seconde injection si nécessaire.

Bon à savoir : le vaccin Janssen nécessite 1 seule injection. Le Moderna en nécessite 2.

Vous avez des questions sur la vaccination ? Ecrivez-nous à vaccination.covid@sistvo.fr

Ou consultez notre site web : www.sante-au-travail.fr